

HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ

*Direction administrative et financière*

Paris, le 05/02/2009

*N/Réf : 2009-0742-001*

Numéro à utiliser dans toute correspondance avec la HALDE

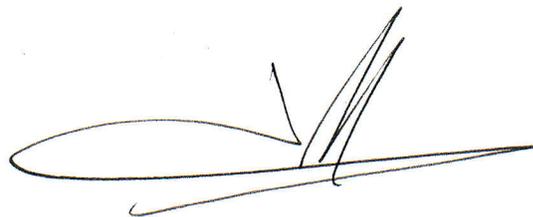
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre du 04/02/2009 est bien parvenue à la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

La haute autorité vous informera de la suite donnée à votre demande, au regard de sa compétence qui porte sur toutes les discriminations, directes et indirectes, prohibées par la loi.

Veillez noter que la saisine de la haute autorité n'interrompt pas les délais de prescription des actions civiles ou pénales et des recours administratifs et contentieux, si vous souhaitez faire valoir vos droits dans le cadre de l'une ou l'autre de ces procédures.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations les meilleures.



Paul-Bernard DELAROCHE  
Directeur administratif et financier

Monsieur Hervé PINTO  
BP 537  
97206 Fort de France Cedex



11, rue Saint Georges - 75009 Paris  
Tél. : 01 55 31 61 00 - Fax : 01 55 31 61 49  
www.halde.fr

132957